

Fax au Président au reçu N° 362,
et à de qui mépris sera soupçon de félonie.

Au Palais de Justice de Marseille :

N° Affaire : 07/415766

Référence à rappeler :

Dossier : 238355

Président de la chambre départementale des Bouches du Rhône
Maître **Mireille DURAND-GUERIOT**
26, chemin de Paradis
Le Bateau Blanc Bat.A

13 500

MARTIGUES

reçu N° 369.

mireille.durand-gueriot@notaires.fr

Tél. : 04 42 13 13 73.

Fax : 04 42 80 68 94.

Le sol **Français** est objet.

Cher Président et conseillers, :

Impressionné par la lourdeur de votre charge, et en remerciant pour votre travail pris à cœur, nous nous permettons de tenter de vous convaincre de rejoindre notre mouvement logique de bons sens, qui veut faire rendre leur **Liberté** à nos concitoyens **responsabilisés**.

30 ans d'expérience du **système** près de sa tête, et une relation forcée avec un tueur à son service : **Ginette BROCHIER**, firent constater la "**juifaille**" en "**cheval de Troie**" pour infiltrer tout notre **Gouvernement Français** pour le compte des **Anglais**.

La fonction de gérer la propriété du sol à maintenir sous le contrôle de l'**État Français** vous échappe au profit de **théocratie de l'argent-dieu britannique** contraire à la **République**, par la présence de troupes en **Afganistan**, et bientôt en **Iraq** confirmé.

La relation directe entre le sol **Français** et le bon-sens qui fit le **Monde** doit être établie par le **NOTAIRE**, avec l'**ARCHITECTE** dépositaire de ce bon-sens. Votre connaissance du Droit va permettre d'en démontrer la nécessité malgré du **système** la rigidité.

Confiant en une réponse patriote de **Fraternité**, vous pouvez croire bien **Cher Maître Président et conseillers**, en l'assurance de notre certitude de réussite pour la conception d'un projet qui permettra de garder contrôle de leur sol aux **Français**.

Richard BADO le membre scribe de l'**Archi** équipée.

Rappel :

Juifaille = Mot marseillais désignant les bénéficiaires de l'**entente occulte des francs maçons** organisée pour contourner la constitution basée sur la logique du bon-sens naturel, et enrichir ces apatrides au détriment des autres honnêtes concitoyens **Français**.

En aucun cas **Juifaille** ne désigne ethnies ou de disciples les idées.